



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chaire UNESCO
Culture et Traditions du Vin

Bourse de Doctorat Chaire Unesco « Culture et Traditions du Vin » de l'Université de Bourgogne

Appel à candidature pour l'année 2018-2019

Dans le cadre de sa politique internationale et de soutien aux chercheurs, la Chaire UNESCO « Culture et Traditions du Vin » de l'Université de Bourgogne attribue pour l'année universitaire 2018/2019 une Bourse de Stage de Recherche (5 mois à l'Université de Bourgogne) à un étudiant étranger inscrit en doctorat dont les travaux portent (toutes disciplines acceptées) sur les thématiques développées par la Chaire Unesco « Culture et Traditions du Vin ».

Montant de la bourse : 5 000 €

Critères d'éligibilité :

- étudiant de nationalité étrangère
- **bonne maîtrise de la langue française indispensable et impérative**
- inscrit au niveau Doctorat pour l'année 2018-2019 **dans un établissement d'enseignement supérieur étranger membre du réseau international de la Chaire UNESCO « Culture et Traditions du Vin »** ([lien vers la liste du réseau](#))
- Sujet du Doctorat en rapport avec la problématique de la Chaire UNESCO (toutes les disciplines sont éligibles)

Conditions d'accueil

- L'étudiant lauréat sera accueilli dans un laboratoire de recherche de l'Université de Bourgogne sélectionné en fonction de la problématique et il sera suivi par un enseignant tuteur de cette équipe d'accueil
- Il devra, à son arrivée, justifier d'une couverture sociale par une assurance en responsabilité civile et aura à régler pendant son séjour les frais de sécurité sociale étudiante
- A l'issue du séjour, sur présentation d'un rapport par le chercheur, une attestation de stage sera délivrée par la Chaire UNESCO « Culture et Traditions du Vin ».

Constitution du dossier

- Curriculum vitae
- Copie conforme et traduction certifiée des diplômes
- Lettre de motivation du candidat rédigée en français
- Exposé (une à deux pages maximum) de la problématique du Doctorat
- Lettre(s) de recommandation d'enseignants ou/et de professionnels
- Toute pièce susceptible d'appuyer la candidature

Date limite

Les dossiers de candidature devront parvenir au Secrétariat de la Chaire, sous format papier ou électronique, pour le 30 septembre 2018 derniers délais, à l'attention de Jocelyne Pérard, Responsable de la Chaire Unesco « Culture et Traditions du Vin » (chaire.vin-culture@u-bourgogne.fr)

Les résultats de la sélection seront publiés sur le site de la Chaire Unesco « Culture et Traditions du Vin » de l'Université de Bourgogne (www-u-bourgogne.fr/chaireunesco-vinetculture) et adressés au lauréat avant la fin du mois septembre.



SOCIÉTÉ CIVILE
DU
DOMAINE DE LA ROMANÉE-CONTI
SEULE PROPRIÉTAIRE
DE LA
ROMANÉE-CONTI ET DE LA TACHE



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE




BOURGOGNES
Bureau Interprofessionnel
des Vins de Bourgogne





SOCIÉTÉ CIVILE
DU
DOMAINE DE LA ROMANÉE-CONTI
SEULE PROPRIÉTAIRE
DE LA
ROMANÉE-CONTI ET DE LA TACHE